

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Diplôme de l'institut d'études politiques (valant grade de master)

Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

# Évaluation réalisée en 2016-2017

## sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le diplôme de l'institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence correspond à une formation de cinq ans, et vaut grade de master. Il s'agit d'une formation sélective visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé.

Quatre parcours composent la formation : une voie générale (sur cinq ans), un cursus franco-allemand en partenariat avec l'Université de Freiburg (sur cinq ans), une voie « Ecole de l'Air » organisée avec l'Ecole de formation des officiers de l'armée de l'air de Salon-de-Provence (sur trois ans à partir de la 4<sup>ème</sup> année), et un parcours en formation continue (sur deux ans à partir de la 4<sup>ème</sup> année).

Depuis 2004, ce diplôme propre à l'IEP est combiné, à partir de la 4<sup>ème</sup> année, à un diplôme national de master délivré par convention avec Aix-Marseille Université (AMU). La 1<sup>ère</sup> année de master (M1) prolonge, dans une perspective pluridisciplinaire et généraliste, les trois 1<sup>ères</sup> années de l'IEP. La 2<sup>ème</sup> année de master (M2), plus ouverte aux étudiants venus d'autres horizons, offre une spécialisation plus précise à travers neuf spécialités diversifiées :

- Carrières publiques (finalité professionnelle),
- Expertise internationale (finalité professionnelle),
- Histoire militaire, géostratégie, sécurité et défense (finalité indifférenciée),
- Mondialisation et stratégie de la décision publique (finalité indifférenciée),
- Politiques européennes (finalité indifférenciée),
- Politiques publiques euro-méditerranéenne (finalité indifférenciée),
- Expertise politique comparée (finalité « recherche »),
- Religion et société (finalité « recherche »),
- Métiers de l'information (finalité professionnelle).

Les étudiants de la voie générale et du cursus franco-allemand choisissent l'une de ces neuf spécialités ; les étudiants de la voie Ecole de l'Air suivent la spécialité *Histoire militaire, géostratégie, sécurité et défense*. La formation a, en général, lieu sur le site de l'IEP d'Aix. Le parcours franco-allemand se déroule en partie à l'Université de Freiburg. Tous les étudiants de 3<sup>ème</sup> année suivent des cours et/ou effectuent un stage à l'étranger.

Il faut rappeler que l'IEP a, dans la période qu'il s'agit ici d'évaluer, traversé une crise importante. En 2014, l'ancienne direction s'est vue reprocher d'avoir détourné l'habilitation ministérielle en externalisant l'une des spécialités de M2 (*Information stratégique*) sans consulter l'AMU qui délivrait pourtant le diplôme. A la suite de la démission du Directeur, un administrateur provisoire a été nommé, et l'IEP a demandé une nouvelle habilitation ministérielle pour l'ensemble des spécialités de master. Le master *Etudes politiques* a ainsi été restructuré en 2015, passant notamment de 12 à 9 spécialités. Ce contexte très particulier rend ainsi délicat l'établissement d'un bilan.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont clairs et cohérents. Les étudiants sont formés pour accéder aux emplois de cadres supérieurs dans le secteur public et privé en visant un niveau d'excellence. Pour ce faire, la formation se fixe trois grandes orientations. Premièrement, l'ouverture sur l'international se traduit par la possibilité de suivre deux langues vivantes, la présence de cours en langue étrangère, la mobilité obligatoire en 3<sup>ème</sup> année, l'existence d'un cursus franco-allemand et les thématiques des spécialités de M2. Deuxièmement, la pluridisciplinarité des enseignements (droit, histoire, sciences économiques, science politique, sociologie) se manifeste dans la composition même de l'équipe pédagogique, et est marquée par le souci de décloisonner les savoirs (à noter l'expérience de cours partagés entre les disciplines sur des thématiques transversales). Troisièmement, la professionnalisation s'observe dans le volume accordé aux conférences de méthodes (limitées à 20 étudiants), la mise en place de nombreuses innovations pédagogiques, et la présence de modules pratiques.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation, construite sur cinq années, est complexe, mais lisible et très cohérente. Quatre voies d'accès au diplôme sont ouvertes : la voie générale (cinq ans), la voie en formation continue (deux ans à partir de la 4<sup>ème</sup> année), la voie par le parcours franco-allemand (cinq ans) et la voie « Ecole de l'air » (trois ans à partir de la 4<sup>ème</sup> année). A partir de la 4<sup>ème</sup> année, le diplôme propre de l'IEP valant grade de master est combiné avec le diplôme national de master par convention avec l'Université.</p> <p>Les trois 1<sup>ères</sup> années de la voie générale sont particulièrement bien structurées et établissent une spécialisation très progressive. A la suite d'une 1<sup>ère</sup> année très générale commune à tous les étudiants, la 2<sup>ème</sup> année aménage une 1<sup>ère</sup> pré-spécialisation en douceur dans deux des quatre modules suivants : Administration publique, Analyse et stratégie politique, Carrières internationales, Economie et management. Ces deux 1<sup>ères</sup> années sont organisées de manière remarquable, avec notamment 40 % des enseignements en conférences de méthodes. Le volume horaire est toutefois conséquent (286 heures par semestre en première année ; 318 heures par semestre en 2<sup>ème</sup> année) et, resserré sur 11 semaines, peu propice au travail personnel.</p> <p>Après une année de mobilité en 3<sup>ème</sup> année et un M1 très généraliste, les étudiants s'orientent ensuite dans l'une des neuf spécialités de M2 (<i>Expertise internationale, Histoire militaire, Mondialisation et stratégie de la décision publique, Politiques européennes, Politiques publiques euro-méditerranéenne, Expertise politique comparée, Religion et société, Carrières publiques et Métiers de l'information</i>). On peut ainsi regretter l'absence de continuité entre, d'un côté, un M1 très généraliste assez proche, dans son contenu, d'une 3<sup>ème</sup> année de licence (ce qui se justifie par la mobilité obligatoire en 3<sup>ème</sup> année) et, d'un autre côté, des spécialités de M2 très pointues et inarticulées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'offre de formation est unique au niveau local, l'IEP d'Aix étant le seul IEP de la façade méditerranéenne. Il se démarque des autres IEP en offrant trois voies d'accès originales au diplôme : formation continue, cursus franco-allemand et Ecole de l'air. L'originalité résulte aussi des partenariats établis (notamment avec l'Université de Freiburg, l'Ecole de l'air et l'Ecole de Journalisme d'Aix-Marseille), et de la grande singularité de certaines spécialités de master. L'IEP d'Aix est en outre parfaitement intégré au réseau constitué par les IEP de province. Il participe notamment au concours commun à sept IEP en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, et offre à ses diplômés la possibilité de suivre un master dans un autre IEP. Les liens avec la Faculté de droit et de science politique de l'AMU pourraient être approfondis.</p> <p>Le positionnement dans les milieux professionnels est quant à lui insuffisant. Des liens avec les partenaires socio-économiques et les administrations devraient être mieux formalisés.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique, qui couvre 12 sections du Conseil Supérieur de l'Université (CNU), reflète tout d'abord parfaitement l'ambition pluridisciplinaire de la formation.</p> <p>La part d'enseignements assurés par des intervenants professionnels est conséquente (25 % du volume horaire), à l'exception du M1, où elle ne représente que 10 % et ne concerne que des modules de méthodologie et de professionnalisation. Par ailleurs, on peut souligner la faible part (46 %) d'enseignement assurée par l'équipe pédagogique de l'IEP. Plus de la moitié des enseignements (53 %) sont assurés par des intervenants extérieurs : universitaires (10 %), professionnels (25 %) et enseignants du secondaire (18 %). Cette disproportion peut soulever des difficultés quant au suivi régulier des étudiants et à la coordination des enseignements.</p>

Le pilotage de la formation est clair au niveau général : un directeur de la formation et des études, assisté de responsables des trois parcours spécifiques (formation continue, cursus franco-allemand, Ecole de l'Air). Le pilotage se révèle plus confus au niveau des départements organisés par champs disciplinaires (Droit, Science politique et sociologie, Sciences économique et de gestion, Histoire). Les modalités de réunions de l'équipe pédagogique ne semblent pas formalisées.

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sont importants et stables depuis 2011, et grossissent progressivement de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année. La voie générale compte entre 150 et 171 en 1<sup>ère</sup> année, entre 171 et 208 en 2<sup>ème</sup> année, entre 179 et 204 en 3<sup>ème</sup> année, entre 195 et 230 en 4<sup>ème</sup> année et entre 190 et 247 en 5<sup>ème</sup> année. On observe cependant une déperdition importante des étudiants, quoique compensée par l'accueil d'étudiants extérieurs, entre les deux années de master ; ce qui suggère un manque d'attractivité de l'offre de formation en M2. Environ un quart (41,60 % en 2012/2013) des étudiants ayant validé leur M1 poursuivent en effet dans un autre M2 que celui proposé par l'IEP. La voie franco-allemande compte quant à elle entre 13 et 28 sur l'ensemble des années, le parcours « Ecole de l'air » entre 4 et 17, et la formation continue entre 14 et 19.

Rien dans le dossier ne permet d'apprécier les taux de réussite et les taux d'abandon.

Le taux d'insertion professionnelle est tout à fait satisfaisant, puisque 85 % des étudiants trouve un emploi dans les 18 mois suivant l'obtention du diplôme (35 % dans la fonction publique, 65 % dans le privé, 20 % à l'étranger).

#### Place de la recherche

La place accordée à la recherche est limitée les trois 1<sup>ères</sup> années, et inégale selon les spécialités en 5<sup>ème</sup> année. Si l'adossement à la recherche des spécialités orientées vers la poursuite en doctorat (*Religion et société et Expertise politique comparée*) est satisfaisant, il mériterait d'être renforcé pour les spécialités dites « mixtes » (*Histoire militaire, Mondialisation et stratégie de la décision publique, Politiques européennes, Politiques publiques euro-méditerranéenne*) et les spécialités à vocations plus professionnelle (*Carrières publiques, Expertise internationale*). Le projet de généraliser le mémoire de recherche à toutes les spécialités entend combler cette lacune.

La plupart des universitaires intervenant dans la formation sont membres du laboratoire unique de l'IEP : le CHERPA (Croyances, Histoire, Espaces, Régulation Politique et Administrative) dont les axes (régulation et gouvernance des relations internationales, formes et effets de la mondialisation ; savoirs et instruments de l'action publique contemporaine ; mobilisations, contestations et résistances aux décisions publiques ; mutations contemporaines du fait religieux) épousent bien les différentes spécialités de M2. Le laboratoire offre aux étudiants des opportunités pour s'initier à la recherche (à travers notamment des vacations de recherche consistant en des conduite et transcription d'entretien, analyse de base de données, établissement de bibliographies raisonnées, etc.) en plus des cours de méthodologie qui sont dispensés.

#### Place de la professionnalisation

La place réservée à la professionnalisation est satisfaisante et progressive. Bien que limitée les trois 1<sup>ères</sup> années, elle repose cependant sur l'introduction en 2<sup>ème</sup> année de modules méthodologiques (d'analyse quantitative de données et de recherche documentaire), et d'aide à la recherche de stages et d'emploi (CV, lettre de motivation) et sur la possibilité d'effectuer un stage pendant la 3<sup>ème</sup> année de mobilité.

La place accordée à la professionnalisation devient en master plus conséquente, quoique inégale selon les spécialités. Dans six spécialités de master sur neuf, de nombreuses pratiques pédagogiques innovantes sont clairement orientées vers la professionnalisation, et visent à placer l'étudiant dans les conditions de ses futures activités : constitution de projets, rapport et note en temps limité, études de cas, animation de réunion, travail en groupe comme le ferait un cabinet de consultants, jeux de simulation d'entreprise. Cette dimension est renforcée par la présence massive en M2 d'intervenants professionnels extérieurs.

La spécialité *Expertise internationale* a créé une certification professionnelle en passe de faire l'objet d'un enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le dossier de certification est en cours pour les huit autres spécialités.

Il n'existe toutefois aucun dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel.

#### Place des projets et des stages

Les stages occupent une place importante et progressive dans la formation. Facultatifs les trois 1<sup>ères</sup> années, ils peuvent néanmoins être effectués dès la 1<sup>ère</sup> année, et sont fréquents à l'étranger en 3<sup>ème</sup> année (près d'un étudiant en mobilité sur trois suit un stage d'au moins un semestre). En M2, les stages, d'une durée minimum de trois mois, sont obligatoires dans toutes les spécialités, à l'exception des spécialités davantage orientées vers la recherche : *Religion et société* (facultatifs), *Histoire militaire* (facultatifs) et *Expertise politique comparée* (non précisé).

Par ailleurs, la formation entend accentuer une démarche projet. Ainsi, dans la spécialité *Métiers de l'information*, le stage consiste en un projet professionnel collectif encadré pédagogiquement. Il peut s'agir, par exemple, de l'organisation d'un cycle de conférences commandité par une collectivité territoriale et débouchant sur la création d'une revue. La spécialité *Politiques publiques euro-méditerranéenne* propose aussi des projets de ce type. L'IEP dispose d'un service administratif dédié au stage, et l'encadrement du suivi a fait l'objet d'une charte de l'enseignant référent.

#### Place de l'international

La dimension internationale constitue l'un des points forts de la formation, et ce dès les trois 1<sup>ères</sup> années. Les deux 1<sup>ères</sup> années, les étudiants doivent suivre deux langues vivantes, et assister, dès la 2<sup>ème</sup> année, à un cours obligatoire en anglais par semestre. La 3<sup>ème</sup> année est entièrement dédiée à la mobilité, obligatoire pour tous les étudiants. Le parcours franco-allemand renforce cette dimension internationale, en alternant une année dans chaque pays et en offrant un double diplôme international.

En master, les thématiques de cinq spécialités sont clairement orientées vers l'international (*Expertise internationale, Histoire militaire et géostratégie, Politiques publiques euro-méditerranéennes, Expertise politique comparée et Politiques européennes*). Chaque année, le M2 accueille une trentaine d'étudiants étrangers. Certains stages, notamment en *Expertise internationale* sont réalisés à l'étranger. L'enseignement des langues étrangères occupe une place importante : 40 heures d'anglais obligatoire en M1 et M2, et la poursuite d'une 2<sup>nde</sup> langue vivante dans la majorité des spécialités. Quelques enseignements sont dispensés en anglais. La Commission européenne a attribué deux chaires Jean Monnet au parcours *Politiques européennes* et offert en 2014 à l'IEP un poste d'ambassadeur EPSO (European Personnel Selection Office) pour informer les étudiants sur les concours de la fonction publique européenne. S'il n'existe aujourd'hui aucune mobilité internationale des étudiants inscrits, l'IEP songe à aménager la possibilité d'une année de césure en conférant aux étudiants qui souhaiteraient partir étudier un an entre les deux années le statut de *visiting scholar*. Bien que déjà fortement internationalisée, la formation gagnerait à accentuer les partenariats avec les universités étrangères et à développer les échanges entre professeurs invités.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement apparaît très sélectif, et plutôt fermé, les quatre 1<sup>ères</sup> années. Les deux 1<sup>ères</sup> années sont accessibles sur concours (commun à sept IEP) dont le taux de réussite est inférieur à 15 %. 10 % des places restantes sont réservées aux bacheliers ayant obtenu mention « très bien », sélectionnés sur dossier. L'IEP d'Aix participe au programme IEPEI (Programme d'Etudes Intégrées aux IEP) visant à promouvoir l'égalité des chances en offrant notamment une préparation gratuite au concours d'entrée à 150 lycéens généralement boursiers. La 4<sup>ème</sup> année est encore plus sélective. Principalement réservée aux étudiants de l'IEP ayant validé leur 3<sup>ème</sup> année, elle est aussi marginalement accessible par un concours dont le taux de réussite se situe entre 2,90 % et 11 % et qui n'accueille qu'un très faible nombre de lauréats (entre 5 et 11).

Le recrutement reste sélectif en M2, mais se révèle beaucoup plus ouvert. Plus de la moitié des étudiants de M2 viennent ainsi d'un M1 extérieur à l'IEP d'Aix. La sélection en M2 se fait sur dossier par une commission pédagogique suivi parfois d'un entretien par téléphone ou visioconférence avec le responsable du master. S'il n'existe pas de dispositifs passerelles, les réorientations entre le M1 et le M2 restent possibles, et sont même fréquentes, puisqu'un quart des étudiants validant leur M1 à l'IEP vont suivre leur M2 dans un autre établissement. On ignore en revanche le nombre d'étudiants intégrant le M2 après avoir validé leur 4<sup>ème</sup> année dans un autre IEP.

La formation ne dispose pas de dispositifs formalisés d'aide à la réussite, limitée aux échanges informels entre étudiants et enseignants.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont proposés en présentiel et en formation initiale, à l'exception du parcours *Politique des âges en Europe* de la spécialité *Politiques européennes*, proposée en formation continue.

Le recours au numérique est globalement satisfaisant, mais inégal selon les spécialités. Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail (ENT), avec notamment l'accès à la bibliothèque numérique et un espace de stockage de 15 Go. Une plateforme d'apprentissage en ligne et un système de web conférence sont également disponibles. Certaines spécialités utilisent le numérique à des fins pédagogiques. Par exemple, la spécialité *Expertise internationale* s'appuie sur un simulateur de jeux d'entreprise, et la spécialité *Histoire militaire* dispose d'un blog alimenté par les étudiants.

#### Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants présente un très bon équilibre entre contrôle de connaissances classique et exercices innovants (étude de cas, rédaction de rapports, réponse à des appels d'offre, jeux de simulations, etc.). Les modes d'évaluation sont très diversifiés, individuels et collectifs, écrits et oraux, et adaptés aux débouchés professionnels.

La tenue des jurys, qui se réunissent chaque semestre, se révèle très classique. Les deux 1<sup>ères</sup> années ont deux sessions d'examen, et les semestres ne s'y compensent pas. En master, on notera l'absence de 2<sup>nde</sup> session, et l'absence de compensation entre les semestres en M2.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition de compétences est très insuffisant. Les compétences que doit acquérir l'étudiant ne sont pas formalisées. Le suivi des compétences n'est pas systématisé, et relève de pratiques encore isolées, spontanées et informelles. Il n'existe pas de portefeuille de compétences, et seule la spécialité *Expertise internationale* en M2 dispose d'un supplément au diplôme (au demeurant très clair et complet).

#### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est régulier et efficace. Réalisé par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP), propre à l'IEP, le suivi des diplômés porte sur la durée de recherche d'emploi, la localisation, le salaire, le secteur d'activité et le type de contrat obtenu. L'enquête est conduite en ligne de manière régulière, à plus de 6 mois, 18 mois et 30 mois. Le taux de réponse est élevé, entre 60 et 75 % des effectifs. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, puisqu'entre 80 et 90 % des diplômés trouvent un emploi en moins de 18 mois.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Des conseils de perfectionnement ont été mis en place très récemment, en avril 2016. Chaque spécialité disposera ainsi d'un conseil de perfectionnement composé de 10 membres, et un conseil de perfectionnement de 32 membres coiffera l'ensemble de la mention. L'évaluation des enseignements ne fait l'objet d'aucune systématisation ni d'aucune organisation. Ils se font de manières souvent informelles. Certaines spécialités de M2 (lesquelles ?) disposeraient d'un dispositif formalisé (lequel ?).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation sélective d'excellence.
- Ouverture internationale marquée.
- Valeur ajoutée des parcours spécifiques.
- Forte professionnalisation contribuant à une bonne insertion professionnelle.
- Equilibre entre enseignement classique et pédagogie innovante.
- Suivi des diplômés efficace.

### Points faibles :

- Positionnement insuffisant dans l'environnement vis-à-vis des acteurs économiques et des administrations.
- Articulation insuffisante des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années.
- Absence de suivi de l'acquisition des compétences.
- Manque de clarté pour le pilotage de la formation.

### Avis global et recommandations :

Les cinq années de l'IEP d'Aix-en-Provence offrent une formation d'excellence aux objectifs clairs et pertinents, très ouverte sur l'international et contenant une forte professionnalisation. Les trois parcours spécifiques (formation continue, parcours franco-allemand, Ecole de l'air) sont une valeur ajoutée de la formation, et la distinguent des autres IEP de province. L'organisation des trois premières années est remarquable dans sa progressivité. Un manque de continuité demeure toutefois entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année. Après une crise d'ampleur qui a frappé l'IEP en 2014, la formation a été restructurée et des lacunes (notamment le positionnement dans l'environnement, le suivi dans l'acquisition des compétences et la mise en place de conseil de perfectionnement) sont en voie d'être comblées. L'évaluation des enseignements devrait, à cet égard, être formalisée et systématisée.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.